

lagaffe / il y a six années

[pour démystifier le port et la vente libre des armes aux USA](#)
[\[frenchdistrict.com\]](#)

juste pour info , le mythe et la réalité !

no comments !

Le contenu de ce site est la propriété de French District. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la French District est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la French District est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la French District est formellement interdite.

Lepigeon / il y a six années

[Re: pour démystifier le port et la vente libre des armes aux USA](#)

J'interviens quand même car cet article est incomplet (trop focalisé sur la Géorgie et la Floride), et non à jour (le port d'arme est autorisé sur les sites d'établissements scolaires en Géorgie).

Wikipedia énumère les différences état par état: [\[en.wikipedia.org\]](#)

Voilà, je referme...
